

SEANCE DU 18 NOVEMBRE 2024

Convocation du 12/11/2024

Publication le 20/11/2024

Conseillers en exercice : 43

Présents : 32

Quorum : 22

L'an Deux Mille Vingt Quatre, Le Dix Huit Novembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Salle du Bras d'Or, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Maire.

N° 19\_181124

**OBJET : FINANCES,**  
**BUDGET, ECONOMIE,**  
**EMPLOI**

Rapport sur les Orientations  
Budgétaires 2025

**PRESENTS :**

Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Vincent RUSCONI, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur Philippe AMY, Madame Geneviève MORFIN, Monsieur Andre LEVISSE, Madame Stéphanie HARKANE, Monsieur Yoann LEANDRE, Monsieur Léo MOURNAUD, Madame Jeannine LEVASSEUR, Monsieur Jean-Bernard LOUIS, Madame Julie GABRIEL, Madame Irène DUPLAN, Madame Monique MOISE-HIRMANN, Monsieur Laurent GUEDJ, Madame Cécile BOURGUIGNON, Madame Magali ROUX, Monsieur Franck-Clément CHAMLA, Madame Faustine THIBAUD, Monsieur Zarick KOURICHI, Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Madame Magali GIOVANNANGELI, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Alexandre LATZ, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Monsieur Matthieu HERMANT, Madame Michèle BOUGEAREL, Monsieur Marc ZANARINI

formant la majorité des membres en exercice.

**EXCUSES :**

Madame Hélène JULIEN-TRIC (donne pouvoir à Monsieur Pascal AGOSTINI), Monsieur Patrice JARQUE (donne pouvoir à Monsieur Laurent GUEDJ), Madame Brigitte AMOROS (donne pouvoir à Madame Sophie AMARANTINIS), Monsieur Jérémy COETTO (donne pouvoir à Monsieur Zarick KOURICHI), Monsieur Jérémy PANGOURASSOU (donne pouvoir à Monsieur Alain ROUSSET), Madame Eliette MEZERGUES-MAUTREF (donne pouvoir à Madame Clémentine FARDOUX), Monsieur Arthur SALONE (donne pouvoir à Monsieur Alexandre LATZ), Madame Joëlle MELIN (donne pouvoir à Madame Michèle BOUGEAREL), Monsieur William MIROUX (donne pouvoir à Madame Magali ROUX), Madame Valérie BOISSON (donne pouvoir à Monsieur Yves PERRIN-TOININ), Madame Mathilde METCHÉ-BARTHELEMY (donne pouvoir à Monsieur Matthieu HERMANT)

**Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) Secrétaire.**



**Délibération n°19\_181124 du Conseil Municipal du lundi 18 novembre 2024 (suite)**

**Madame Danielle MENET rapporte :**

L'article 11 de la loi d'Orientation n° 92/125 du 6 Février 1992 prévoit que, dans les communes de 3.500 habitants et plus, un débat ait lieu au Conseil Municipal sur les orientations générales du budget dans un délai de 2 mois précédant l'examen de celui-ci et dans les conditions fixées par le règlement intérieur du Conseil Municipal.

Ce débat a pour vocation de donner au Conseil Municipal les informations nécessaires qui lui permettront d'exercer, de manière effective, son pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget. Il ne présente aucun caractère décisionnel.

L'article 107 de la loi NOTRe du 7 Août 2015 précise le contenu et la forme de ce débat qui s'appuie sur un rapport comportant les orientations budgétaires envisagées par la Commune, les engagements pluriannuels, la structure et la gestion de la dette. Pour les communes de plus de 10.000 habitants, ce document comporte également une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses de personnel.

Cette délibération propose d'acter la tenue du débat sur la base du rapport ci-annexé.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

**VU** l'article 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M57,

**VU** le règlement intérieur du Conseil Municipal,

**VU** le Rapport d'Orientations Budgétaires (R.O.B.) joint en annexe,

**VU** l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE

**ARTICLE 1er:** de PRENDRE ACTE de la tenue d'un débat sur les orientations budgétaires de l'exercice 2025, sur la base du Rapport d'Orientations Budgétaires 2025 ci-annexé;

**ARTICLE 2 :** d'APPROUVER le Rapport sur les Orientations Budgétaires pour l'année 2025.

**ADOpte A LA MAJORITE des MEMBRES PRESENTS**

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20241118-181124\_19-DE  
Reçu le 20/11/2024  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
20/11/2024



**Délibération n°19\_181124 du Conseil Municipal du lundi 18 novembre 2024 (suite)**

**CONTRE : 11**

Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Madame Eliette MEZERGUES-MAUTREF, Monsieur Arthur SALONE, Madame Magali GIOVANNANGELI, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Joëlle MELIN, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Madame Michèle BOUGEAREL, Madame Valérie BOISSON

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**Gérard GAZAY**  
Maire

Accusé de réception en préfecture  
013-211300058-20241118-181124\_19-DE  
Reçu le 20/11/2024  
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR  
20/11/2024

